



## FICHE INSCRIPTION TEMPS'DANSE CHEVAL-BLANC

### Saison 2023/2024

Veuillez écrire lisiblement afin d'éviter les erreurs d'enregistrements

NOM du danseur. ....  
 Nom (si différent sur chèque) .....  
 PRENOM. ....  
 DATE DE NAISSANCE. .... / ..... / .....  
 ADRESSE. ....  
 .....  
 CODE POSTAL / VILLE. ....  
 TEL PORTABLE. ....  
 MAIL à écrire en lettre majuscule le plus lisible possible  
 .....

- JAZZ jour / horaire. ....
- CLASSIQUE jour / horaire .....  
 ○ BREAK jour / horaire. ....
- HIP HOP jour / horaire .....  
 ○ Contemporain jour/horaire .....  
 ○ Street Dance jour/horaire .....  
 ○ Modern jour / horaire .....

- ⇒ **Joindre le règlement (chèque à l'ordre du Foyer Rural)**
- ⇒ **J'atteste avoir lu et accepte le règlement (au dos de la grille horaire ci-joint)**
- ⇒ Date et signature. ....



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		10h15 – 11h EVEIL Hip Hop 3 / 5 ans		
		11h – 12h Hip Hop 6 / 8 ans		
		13h30 – 14h30 Hip Hop 9 / 11 ans		
		14h30 – 15h30 HIP HOP Concours		
16h45 – 17h30 Eveil Street dance 3 / 5 ans	16h30 - 18h Break 6 / 10 ans	15h30 – 16h30 Initiation Jazz 6 / 10 ans		
17H30 - 18H30 Street Dance 6 / 10 ans	18h – 19h30 Break 11 / 14 ans	16h30 – 17h15 Eveil Jazz 4 / 5 ans	17h – 18h Contemporain 6 / 10 ans	17h30 - 19h Modern 9 - 12 ans
18h30 - 19h30 Street Dance 11 / 15 ans		17h30 – 18h30 Classique initiation 6 -9 ans	18h – 19h Contemporain 11 / 14 ans	19h -20h30 Modern Ado/Adulte
19h30 – 21h STREET DANCE Ado/Adulte		18h30 – 20h Jazz Ado / adulte	19h – 20h30 Contemporain Ado / adultes	

Les horaires ne seront définitifs qu'à partir de la première semaine d'octobre. **Seul le professeur est habilité à choisir l'horaire et le niveau de l'élève et ce pour le bien être de celui-ci.** Tous les cours ont lieu au gymnase des écoles.

Renseignements :  
 Christelle Leclercq : 06.13.43.76.24  
 Elodie Reynier : 06.17.16.79.24  
 Caroline Giampaoli : 06.01.76.11.72

Cadre réservé au Foyer Rural : N° CARTE .....



## REGLEMENT INTERIEUR



### 1. CARTE D'ADHESION AU FOYER RURAL

Cette carte d'un montant de 18€ est obligatoire pour participer aux diverses activités que vous propose le Foyer Rural. Elle est nominative et vous permet (avec une seule carte) d'accéder à toutes les activités (cf les tarifs de chaque activité). Non remboursable.

### 2. COTISATION DES COURS DE DANSE

La cotisation vous donne droit d'accès aux cours de danse. C'est une cotisation annuelle de septembre 2022 à juin 2024, Non remboursable.  
Tout trimestre commencé est dû.

### 3. CONDITION D'INSCRIPTION

Aucune inscription ne sera prise en compte sans :

- \* le règlement complet de la cotisation et de la carte d'adhésion.
- \* la présente fiche dûment remplie et signée
- \* la fiche de protection des données

### 4. TENUE DE DANSE

Comme toute discipline sportive ou artistique, la danse nécessite une tenue adéquate

- \* jazz, contemporain : legging, tee-shirt, chaussettes
- \* Classique : collant, justaucorps, jupe, chaussons
- \* Street danse, hip hop, break: tenue confortable, baskets. Les baskets doivent être réservés uniquement à la salle de danse à cause du parquet
- sont interdits : les chewing-gums et les téléphones portables.
- \* En cas de vol le Foyer Rural décline toute responsabilité.

### 5. PHOTOS

J'autorise le Foyer Rural de CHEVAL BLANC à utiliser et diffuser les photographies me représentant et/ ou représentant mon enfant réalisées dans le cadre des activités et manifestations proposées et organisées par ce dernier. Je suis informé que ces photographies pourront être utilisées par le Foyer Rural pour promouvoir les activités proposées par ce dernier au moyen de publication dans la presse, sur le site internet et facebook du Foyer Rural et sur toute plaquette d'information élaborée par le Foyer Rural.

Facebook : Temps danse Cheval-Blanc

Instagram : temps\_danse\_cb

## REGLEMENT (réservé Foyer Rural)

Mode de paiement	Montant

### Tarifs 2023/2024 - possibilité de paiement en 3 chèques remis lors de l'inscription

Eveil	92 €+18€ = <b>110€</b>	
1h	177€+18€ = <b>195€</b>	
1h30	217€ +18€ = <b>235€</b>	
2h	247€+18€ = <b>265€</b>	
2h30	272€+18€ = <b>290€</b>	
3h	302€+18€ = <b>320€</b>	
3h30	352€+18€ = <b>370€</b>	
4h	382€+18€ = <b>400€</b>	
+ 4h30	412€+18€ = <b>430€</b>	

(\* 18€ = carte adhésion foyer rural)

En remplissant ce bulletin, vous acceptez que le Foyer Rural enregistre et utilise les données personnelles qu'il contient dans un but administratif (adhésion, assurance, participation aux activités, droit de vote aux assemblées...) ou pour vous transmettre des informations relatives à ses activités et à celles de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Vaucluse.

Afin de protéger leur confidentialité, le Foyer Rural s'engage à ne pas transmettre ces données à d'autres entités que le Foyer Rural et la Fédération Départementale. Vous disposez du droit de faire modifier ou supprimer vos données personnelles, sur simple demande auprès de l'association.